



A Monsieur François Hollande
Président de la République

Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré

75008 Paris

APA / Escola pública (Association des parents d'Elèves pour l'enseignement du catalan) veut porter à votre connaissance que l'absence de toute mention des langues régionales dans le **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République** portera atteinte au développement de la langue catalane et de toutes les langues régionales au sein de l'école publique.

La langue catalane doit avoir sa place dans l'éducation, l'Etat ne peut pas se désengager en matière d'enseignement à propos des langues régionales. Les compétences plus que limitées promises aux Régions se limiteraient à financer des associations pour faire des cours facultatifs en dehors du temps scolaire. Au lieu de renforcer l'enseignement des langues et en langues régionales, nous pourrions assister à une régression de cet enseignement.

L'apprentissage des langues vivantes constitue un moyen privilégié de cette ouverture... indique le projet de loi. La langue catalane est une langue vivante et nous permet une communication directe avec nos voisins dans le cadre européen. Ne peut-elle pas participer à la refondation de l'école ?

Nous voulons ajouter que les classes bilingues à parité français / catalan de l'école publique dans notre département des Pyrénées-Orientales ne coûtent pas un euro de plus ni à l'Etat, ni aux communes ni aux autres collectivités locales par rapport aux classes monolingues, alors qu'il est dit dans le projet de loi : *L'ensemble des mesures représente un effort financier et humain important...* Ajoutons que les résultats positifs obtenus par les classes bilingues sont bien connus des services académiques.

Le projet de loi évoque pour les langues de France seulement l'expansion du français à l'étranger et fixe comme valeur : *l'égale dignité de tous les êtres humains...* Notre langue est une partie de notre dignité, l'absence de mention dans le projet de loi ne pourrait qu'indiquer un manque d'intérêt du Ministère de l'Éducation nationale. Nous passerions de la tolérance et des mesures dérogatoires à l'égard de notre langue à une absence préjudiciable pour nos enfants, pour notre avenir économique et envers nos valeurs.

C'est pourquoi nous vous sollicitons, Monsieur le Président de la République, pour empêcher l'exclusion de nos langues du **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République**.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, nos salutations les plus respectueuses.

Joan Jaume PROST
President d'APA/ Escola pública